



**Dimanche 29 novembre 2020
à partir de 9h00
C.D.A.M - boulodrome Henri Bernard
Nice.**

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de clubs,
Mesdames et Messieurs les Dirigeant(e)s de clubs.

Les assises du **69^{ème} Congrès Départemental des Alpes Maritimes FFPJP** se tiendront sous réserve des autorisations préfectorales et municipales le **Dimanche 29 novembre 2020 à partir de 9h00 au C.D.A.M - boulodrome Henri Bernard à Nice.**

Une dernière année de mandature bien particulière gâchée par le COVID.

Vous serez amené à voter parmi les listes reçues, la **liste complète** de ceux et celles qui vous dirigeront pendant les 4 prochaines années.

Vous trouverez à cet effet en pièce jointe, l'imprimé support à utiliser.

Ce document devra faire l'objet de la plus large diffusion possible, en retour pour être recevable il devra être déposé ou envoyé au CDAM complètement rempli avant le **avant le 7 novembre 2020 inclus.**

Le médecin sera élu quant à lieu au scrutin uninominal, les candidatures individuelles devront également nous parvenir **avant le 7 novembre 2020 inclus.**

Les clubs devront obligatoirement être représentés par leur président ou à défaut par un membre du bureau directeur du club qui devra être muni de ***l'imprimé procuration interne (partie blanche)*** dûment rempli et tamponné du cachet du club. Ou bien se faire représenter par un autre club, à noter qu'un club ne peut représenter **qu'un seul autre** club affilié au C.D.A.M.

La procuration de club à club (partie rose) devra sous peine de non prise en compte, être signée des deux Présidents (mandant et mandataire) et revêtue du cachet des deux clubs.

Vous trouverez en PJ les bulletins de procuration.

La circulaire sportive de 2020 sera reconduite en 2021, avec un copié collé au niveau du calendrier des concours. Pas besoin de nous adresser dans un premier temps les demandes de concours habituelles.

Lequel calendrier 2021 sera bientôt porté à votre connaissance pour ajouts, suppressions, modifications.

Au niveau du Congrès, l'accueil sera assuré à partir de 8h00, un cocktail dînatoire assis sera servi vers les **12h30**, toutes les mesures sanitaires et distanciations nécessaires seront mises en place.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, Cher(e) Ami(e), en nos sentiments les meilleurs.

PS : le PV du Congrès 2019, le bilan financier de l'exercice 2020, le budget prévisionnel 2021 ainsi que l'ordre du jour du Congrès à venir vous seront envoyés ultérieurement.

Si vous éprouvez des difficultés pour télécharger ou imprimer ces documents nous en faire part, nous vous les enverrons également par courrier postal.

Le Président

Bernard CONSONNOVE